BACCALAURÉAT S2TMD

MUSIQUE ET DANSE



LYCÉE JEAN JAURÈS REIMS

2026 - 2027

www.reims.fr
www.infoculture-reims.fr
Conservatoire de Reims

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conservatoire à Rayonnement Régional
MUSIQUE · DANSE · THÉÂTRE

Reims.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette filière s'adresse à des élèves motivés, ayant une pratique artistique significative dans la spécialité musique ou danse.
Elle leur permet de recevoir une double formation artistique et générale de haut niveau dans les conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

ORGANISATION

La collaboration lycée / conservatoire permet de conjuguer études et pratique artistique.

La seconde générale avec option S2TMD propose un aménagement d'horaires aux élèves souhaitant poursuivre un enseignement artistique approfondi au conservatoire.
Les élèves choisissent ensuite de poursuivre vers le baccalauréat général ou vers le baccalauréat technologique S2TMD.
Pour rappel, ce dernier ouvre également la voie aux études supérieures.

En seconde, les matières sont celles de la voie générale. À partir de la classe de première, les enseignements se spécialisent.



PROGRAMME

Au Lycée

Enseignements généraux :

- Français en première (3 h), philosophie en terminale (2 h)
- Mathématiques (3 h)
- Langues vivantes A et B (4 h)
- Histoire-géographie (2 h) dont enseignement moral et civique (18 h / an)
- EPS (2 h)

Enseignements de spécialité :

- Économie, Droit et Environnement du Spectacle Vivant (EDESV : 3 h, en première uniquement)
- Culture et sciences de la musique/danse (3 h en première, 3 h 30 en terminale)

CONSERVATOIRE

Au conservatoire

Parcours individualisés élaborés autour d'une discipline dominante (instrument / chant / danse classique, contemporaine ou jazz). Les autres disciplines obligatoires sont :
pour la danse : formation musicale du danseur, culture chorégraphique, anatomie ;
pour la musique : formation musicale, pratiques collectives, découverte de différentes esthétiques.

La conception et la préparation du spectacle annuel ainsi que plusieurs disciplines complémentaires sont proposées tout au long du parcours.





COMMENT POSTULER ?

2 possibilités d'accès :

1. Intégrer une seconde générale avec option S2TMD
(choix conseillé pour faciliter la poursuite dans la filière).
La demande d'affectation doit être saisie dans AFFELNET-lycée par l'établissement d'origine.
Les élèves doivent passer **un test d'entrée au conservatoire de Reims** en s'inscrivant sur :
https://www.imuse-reims.fr/extranet/preinscription/
entre le 26 janvier et le 8 mars 2026.

Niveau requis : fin de cycle 2 de conservatoire.
Tests d'entrée le mercredi 8 avril 2026.

2. Intégrer la filière S2TMD en classe de première.
Les élèves doivent adresser au lycée Jean Jaurès de Reims une demande écrite motivée avec les bulletins scolaires de l'année en cours.

Les élèves non inscrits au CRR de Reims doivent passer **un test** en s'inscrivant sur :
https://www.imuse-reims.fr/extranet/preinscription/
entre le 26 janvier et le 8 mars 2026

Niveau requis : fin de cycle 2 / début de cycle 3 de conservatoire.
Tests d'entrée le mercredi 8 avril 2026.

Pour les élèves déjà inscrits au CRR de Reims, un entretien sera organisé pour l'entrée en classe de S2TMD.

Une commission du lycée Jean Jaurès établira la liste des élèves retenus, la transmettra à l'inspection académique pour validation et informera les familles.

Le lycée Jean Jaurès dispose d'un **internat** mixte de 116 places. Il accueille les élèves qui le souhaitent dès la classe de seconde.

MERCREDI 4 FÉVRIER

JOURNÉE DÉCOUVERTE DES CHA ET S2TMD

De 9 h à 18 h

Venez découvrir le fonctionnement des Classes à Horaires Aménagés (CHA) et de la filière S2TMD **tout au long d'une journée** dédiée aux futurs élèves et à leurs familles.

Au programme :

- Répétitions ouvertes dans l'Auditorium 1
 Orchestre Jeunes Pousses (débutants)
 Orchestre Crescendo (cycles 1 et 2)
 Orchestre Giocoso (cycle 2, COA et COP)
- Cours ouverts en musique et en danse

Plus d'informations :

- **Permanence d'information avec l'équipe de direction**
 En salle d'orchestre de 10 H à 12 H et de 13 H à 18 H

Rencontrez l'équipe pédagogique, posez toutes vos questions et découvrez les cursus proposés.
Une journée pour explorer, écouter, échanger… et imaginer un parcours musical ou chorégraphique adapté à chaque élève.

CONSERVATOIRE

ET APRÈS ?

Après le baccalauréat, plusieurs voies sont ouvertes :

À l'université
- Licence Arts du spectacle vivant (Reims, Metz,...)
- Licences Arts, Danse
- Licence Musique / Musicologie (Reims ou autre)

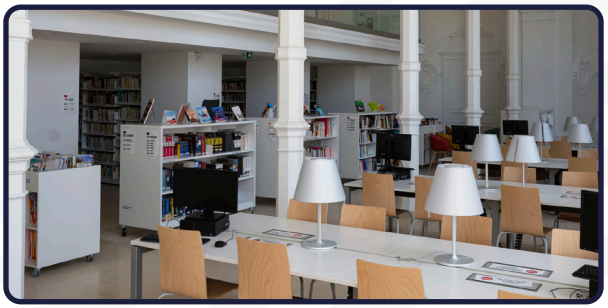
Dans les établissements d'enseignement supérieur
- Conservatoires nationaux supérieurs (Paris, Lyon)
- Pôles supérieurs d'enseignement artistique en France
- Hautes écoles européennes et internationales

Autres écoles spécialisées (ITEMM, CFMI, etc.)

LE LYCÉE JEAN JAURÈS







INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE SCOLARITÉ DU CONSERVATOIRE

20 rue Gambetta 51100 REIMS
crr-servicescolarite@maire-reims.fr
03 26 35 61 35

LYCÉE JEAN JAURÈS

17 rue Ruinart de Brimont - 51100 REIMS
ce.05100032H@ac-reims.fr
03 26 07 73 72

TEASERS VIDÉOS
RÉSEAUX SOCIAUX
NEWSLETTER
SITE INTERNET

CONSERVATOIRE